La lettre des Amis du Patrimoine Rennais

Mai 2020 à … 2020

ÉDITORIAL

Amis du Patrimoine, engagez- vous !

L'étrange période de confinement que nous avons vécue nous a, à côté de souffrances, de soucis et de craintes bien réels, apporté quelques satisfactions. Il y a eu certes celle de redécouvrir notre ville calme et propre et d'entendre le chant des oiseaux dans nos jardins et sur nos balcons. Mais il y a eu aussi l'inattendu report de la possible vacance dans la gouvernance des A.P.R. qui a permis à l'association de conserver à sa tête Michel Coignard quelques mois de plus. Voilà en effet déjà deux ans que nous savons que notre valeureux, actif et efficace Président veut cesser ses fonctions. Membre du bureau depuis la création de l'association en 2004 (secrétaire, trésorier, vice-président…) il avait accepté ces fonctions quand le président fondateur, le regretté Jean-Yves Veillard[1], avait dû les abandonner pour raisons de santé. Sous réserve des brefs passages à la tête des A.P.R. de Jean-Pierre Lethuillier (2011-2012) et Céline Poupelin (2015)[2], Michel Coignard est devenu l'image de notre association à Rennes. Sa voix forte a sans cesse porté notre message de salut public et a interpellé les élus, sans irrespect mais avec ironie. Il considère qu'il a droit désormais à un peu de repos. Nous savons à quel point il a été présent et inlassable, et ce repos est assurément mérité. De plus notre président est modeste et sage : même si sa verve, sa mémoire et sa combativité sont intactes, il sait que l'âge peut les émousser, et il ne veut pas que l'association puisse un jour en pâtir.

Personne, paraît-il, n'est irremplaçable. On ne comprendrait donc pas que le départ de Michel Coignard signifie la fin ou la mise en sommeil des Amis du Patrimoine Rennais, d'autant que ce retrait n'est pas total : Michel a accepté de rester au Conseil d'Administration. D'autres membres du Conseil semblent ne pas vouloir « rempiler ». Heureusement, quelques adhérents anciens ou récents ont indiqué qu'ils accepteraient les suffrages de notre prochaine Assemblée Générale (qui sans le vicieux virus, se serait tenue le 18 avril). Car il faudra bien assurer la continuité de notre action. Pierre Charpentier tout en continuant à être membre actif de l'association, souhaite quitter le Conseil. Florence Arlen-Rondot, qui abaissait la moyenne d'âge de nos réunions, et y mettait un quart de parité, a quitté Rennes.

Ainsi, sur les quatre membres du bureau, je serai le seul sortant restant en place. Je lance donc un appel. Il faudra qu'en nombre suffisant des membres des A.P.R. acceptent de participer au Conseil de l'Association. Cela ne les obligerait guère qu'à quatre ou cinq réunions de deux heures maximum par an, même si, bien sûr, ils peuvent s'engager davantage au service du Patrimoine Rennais, y compris pour soutenir les causes qui leur sont les plus chères. Ces réunions très amicales sont l'occasion de discussions intéressantes et d'une meilleure connaissance de notre ville et de son patrimoine tant bâti que naturel. Les opinions divergent parfois mais sont toujours exprimées de manière courtoise, et le plus souvent un consensus s'établit facilement, puisque chacun est animé par le souci du bien commun.

---

[1] Décédé, rappelons-le, pendant le confinement (https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/rennes-jean-yves-veillard-ancien-conservateur-du-musee-de-bretagne-est-decede-6791687)

[2] Auxquels nous sommes aussi reconnaissants, en particulier à Céline Poupelin qui a continué à veiller avec assiduité et pertinence sur le site Internet et la page Facebook des Amis du Patrimoine Rennais.

Au sein du conseil il faudrait que trois personnes au moins me rejoignent au Bureau, et si possible que l'un d'eux[3] envisage d'être président. Certes ma présence quelques années comme secrétaire me donne un peu d'expérience et j'accepte de demeurer à ce poste. Mais je ne peux envisager de devenir président de l'association. Notre Bureau se réunit une fois par mois, et se trouve entre temps plus ou moins occupé en fonction de l'actualité patrimoniale de notre ville. Celle-ci dépend essentiellement, on le sait, des décisions de nos élus, qui détruisent ou laissent détruire des bâtiments anciens dignes d'intérêt, qui en construisent ou en laissent construire d'autres dont seuls M. Sémeril et Mme Appéré sont persuadés qu'ils constituent le patrimoine de demain. Avec le Plan Local d'Urbanisme et ses deux enquêtes publiques successives, l'équipe sortante a été bien mobilisée et vous a souvent sollicités. On peut imaginer que les prochaines années seront plus calmes : raison peut-être pour certains de ne pas hésiter à s'engager. Pour autant, des dossiers essentiels nous attendent, comme la Place de la République, le poste d'aiguillage de la Gare ou le contrôle de la bonne application des dispositions protectrices du nouveau P.L.U. : raison sûrement pour d'autres - ou pour les mêmes- d'apporter leur contribution citoyenne à la ville qui se fait autant qu'à celle qui se souvient.

Pierre-Henri Biger
Secrétaire des Amis du Patrimoine Rennais

En raison du report de la date de l'Assemblée générale annuelle, nous n'avons recueilli que 50% des cotisations habituelles.

La trésorerie de l'association a besoin d'être alimentée.

Pour renouveler votre soutien, envoyez vos coordonnées (nom, prénom, adresse postale et courriel, numéro de téléphone) ; accompagnées d'un chèque établi au nom de l'Association « Les Amis du Patrimoine Rennais » à l'adresse suivante :

Les Amis du Patrimoine Rennais - 13 Square Lucien Rose – 35000 RENNES

---

[3] Quand j'écris « l'un », c'est évidemment en suivant les règles du français de toujours, et en considérant que la femme est tout autant homme que sa contrepartie masculine. Mesdames, vous êtes plus que bienvenues !

HOMMAGE A JEAN-YVES VEILLARD

Une messe à l'intention de Jean-Yves Veillard sera célébrée le **samedi 27 juin à 10h30 en l'Eglise Toussaints de Rennes**, en présence de son frère.

Un hommage sera rendu à Jean-Yves Veillard par "Les Amis du patrimoine Rennais" lors de l'Assemblée Générale annuelle programmée au dernier trimestre 2020.

Extrait du courriel reçu le 28 mai 2020 de Jean-Michel, adhérent des APR

« Jean-yves Veillard était convaincu que le musée doit permettre à chaque citoyen « de former son esprit critique » et pour ce faire a ensuite été à l'initiative de la création de l'Ecomusée du Pays de rennes et du NEC devenu « Les Champs Libres ». Il a également coordonné la publication du dictionnaire du Patrimoine Breton (Puis du dictionnaire du patrimoine Rennais).

Jean-Yves avait été victime, en 2007 (plus précisément dans le deuxième semestre de 2006) d'un AVC qui l'avait laissé aphasique, le privant, en l'isolant, de son profond désir de communication ayant motivé toute son action.

Nous regrettons la perte d'un tel homme même si cet arrêt de vie a dû être une délivrance marquant la fin d'un long calvaire de plus de 13 ans.

Nous serons donc, dans ce contexte de confinement national, en pensée, à la célébration de ses obsèques. »

LES AMIS DU PATRIMOINE RENNAIS" ONT 15 ANS – POUR MÉMOIRE 2011 à 2020
(Suite du texte paru dans "La Lettre aux Adhérents – Septembre-Octobre 2019)

En complément de l'Éditorial "Appel aux volontaires". Le dynamisme et les apports des Administrateurs successifs de l'Association ont besoin d'être poursuivis.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 FÉVRIER 2011

Gouvernance de l'association après le retrait de Jean-Yves Veillard devenu Président d'Honneur :

- Président : Michel Coignard
- Vice-Présidents : Sylvie Blotttière-Derrien, Anne Martin, Robert Bézard
- Secrétaire: Monique Chauvin-Lechaptois
- Trésorier : Pierre Charpentier

Les autres membres du Conseil d'administration :
Sterenn Fraboulet qui maîtrise les technologies numériques et les applications internet ; Anne-Isabelle Gendrot, guide conférencière professionnelle, qui assure une transmission à tous d'enseignements significatifs sur l'intérêt du potentiel patrimonial ; Capucine Lemaître, enseignante chercheuse spécialiste entre autres des mosaïques et d'Odorico, très contributrice de connaissances approfondies sur les installations ferroviaires et l'Hôtel Dieu.

UNE BELLE EVOLUTION SE PRODUIT A PARTIR DE 2012 AVEC LE RENFORT AU C.A. DE PERSONNES ACTIVES

Adélie Avril, Elodie Pigeon, Céline Poupelin, Florence Rondot-Arlen ...

C'est aussi le moment où l'on compte sept administratrices sur dix membres du C.A. Elles amènent des préoccupations, des orientations, des méthodes d'organisation et des moyens innovants :

- Ainsi naît "*La feuille de route*" traitant l'ensemble des domaines, élaborée par Céline. C'est toujours le canevas suivi au moment des Assemblées Générales et des demandes de subvention :
  - Quels objectifs à réaliser pour atteindre les buts définis dans les statuts ?
  - Quelle répartition de la gouvernance ?
  - Désignation des priorités et termes d'exécution – Plannings à plus lointaines échéances
  - Sélection des modalités de communication.

- Ainsi le site internet initié par Robert Bézard, grand contributeur à la dynamique de l'association, est-il perfectionné par Elodie.

- Ainsi se constitue autour d'Adélie un groupe de quartier très dynamique (plus de 10 personnes) à partir du permis de démolir de la Maison-Hôtel du 69 avenue Aristide Briand, se donnant pour mission de repérer tous les bâtiments et alentours remarquables dans le secteur et d'en dresser un inventaire. Une grande partie de la tâche assignée a été réalisée.

- Ainsi s'amorcent des études approfondies portées par Florence sur certains sites du Boulevard Volney, de la rue d'Antrain et de toutes les voies pénétrantes et périphériques ciblés pour transformations actualisées radicales. Les constats qui en découlent motivent une dizaine d'adhérents à s'engager dans les Conseils de Quartier mis en place par la municipalité entre 2014 et 2020.

LES ANNEES 2012 A 2015 SONT CELLES PENDANT LESQUELLES ONT FONCTIONNE REGULIEREMENT LES 4 GROUPES DE TRAVAIL :

- ✓ **« Patrimoine Bâti et Paysager public et privé »,** coanimé par Michel Coignard, Sylvie Blottière et Pierre Charpentier avec une assiduité de Michèle Chapin et Yves Lebouc pour le végétal ;
- ✓ **« Histoire (puis au fil du temps "Mémoire") et Transmission »,** coordonné et animé par Anne Martin ;
- ✓ **« Communication »** coordonné et animé par Robert Bézard puis Céline Poupelin et Adélie Avril ;
- ✓ **« Patrimoine Technique et Industriel »**, en particulier « Patrimoine Ferroviaire en Gare de Rennes », initié par Robert Bézard en 2010, coordonné et animé par lui-même jusqu'à fin 2016 puis par Patrick Arrondeau.

Hommage soit rendu aux 29 administratrices et administrateurs successifs dans un Conseil composé en moyenne de 10 à 12 membres, depuis 2004.

Reconnaissance à toutes les personnes (environ 50) qui se sont particulièrement impliquées dans un des domaines d'action des APR et à tous les adhérents ayant régulièrement cotisé.

IL EST INDISPENSABLE DE NE PAS S'ARRÊTER LA. ENGAGEZ VOUS AU C.A. !!!

2011-2020

LES ACTIONS POUR LA DÉFENSE PATRIMONIALE LES PLUS SIGNIFICATIVES

Par arrêté préfectoral du 14 février 2011 ***LES AMIS DU PATRIMOINE RENNAIS ont été agréés en qualité d'association locale d'usagers*** au titre des articles 121-1 et suivants du Code de l'Urbanisme. Ils peuvent ainsi représenter les habitants dans les instances officielles pour toutes concertations sur projets et litiges concernant les biens publics et privés considérés comme remarquables historiquement, architecturalement et socialement utiles. Ce statut renforce la volonté des adhérents d'intervenir prioritairement sur des sites et des objets patrimoniaux, menacés de démolition, dégradation, d'abandon. Il peut s'agir aussi de biens que dissimulent ou dénaturent des bâtiments nouvellement construits, aux volumes ou à l'apparence incohérents avec l'existant.

Parmi les actions menées, citons :

- **Des succès :**

- **Maintien en place jusqu'à aujourd'hui de la *Maison d'arrêt Jacques Cartier*** que les candidats aux municipales 2020 s'engagent à transformer en lieu culturel. Les APR gardent un souvenir inoubliable de leur participation à la porte ouverte DAZIBAO du 4 avril 2013 qui avec l'accueil de plus de 6000 visiteurs fut la dernière occasion d'entrer dans cet enclos.

- **Réhabilitation du *Jeu de Paume*** de la rue Saint-Louis et son affectation en salle polyvalente de réunion, d'exposition plutôt qu'une crèche pour enfants non ouverte à tout public qui était le projet initial en 2016. Les Amis du Patrimoine Rennais ont émis le souhait d'y avoir leur siège et d'y organiser leurs réunions et activités. Ils attendent la réponse des gestionnaires.

- **Empêchement de destruction d'une maison de la *propriété Oberthur*** conçue par l'architecte Charles Couasnon (première pétition en faveur du patrimoine privé en 2012).

- **Retour** en 2015 **de la *« croix Saint-Hélier »*** à la pointe de la patte d'oie des rues de Vern et de Chateaugiron, contre toute attente car son absence était déplorée depuis plusieurs années.

- **Sauvegarde du** bâtiment du XVIIème siècle du ***22 place Sainte Anne***. Les APR ont soutenu le plaidoyer pour sa sauvegarde de l'un des copropriétaires d'appartements à cet endroit.

- **Sauvetage de** bâtiments subsistants de la ferme de la ***Petite Palestine***, 9 rue du Thabor : en 2015 la municipalité permet de maintenir en place ce vestige rural en renonçant à l'alignement prévu, rendu inutile par la diminution de la circulation automobile.

Des espoirs :

- **Sauver les immeubles** du ***128 au 132 avenue Sergent Maginot*** dont la demeure de François Château, ancien maire, léguée à la ville de Rennes. En 2010, l'adjoint à l'urbanisme de l'époque répond à notre requête : « La seule construction du 134 est recensée comme élément de qualité au plan d'urbanisme de la ville ». C'est comme par hasard, la seule maison de la rangée qui a été rasée et remplacée par un immeuble… dénommé "134" !

- **Arrêter le massacre patrimonial dans les rues et boulevards résidentiels**. Après le saccage du boulevard Volney, de la rue d'Antrain, du Boulevard de Metz et tant d'autres, préoccupation prioritaire actuellement pour la rue de la Palestine déjà bien abîmée.

- **Sauvegarder la façade historique de *l'Hôtel-Dieu* et sa Cour d'honneur**. L'Hôpital va heureusement subsister au rebord d'un fatras d'immeubles collectifs en cours de construction. Les APR avaient insisté pour que soit conservé le bâtiment de désinfection de l'architecte Julien Ballé datant du début du XX° Siècle. Il n'a malheureusement pas résisté au bétonnage outrancier de la rue de la Cochardière et de l'angle de la rue St Martin.
  On peut tout de même partager la satisfaction de l'association du Conservatoire du patrimoine hospitalier de pouvoir garder des locaux, quelque part dans cet ensemble.

- **Éviter la dévalorisation patrimoniale** d'un quartier constitué essentiellement d'hôtels et maisons inscrites à l'annexe du patrimoine local remarquable du PLU, menacées par l'accolement d'une barre haute et inesthétique, ***rue Jean Guéhenno*** près de la Station de métro Jules Ferry. Les APR soutiendront les riverains très mobilisés.

- **Préserver et réaffecter le p*oste d'aiguillage central de la gare de Rennes***, inscrit à l'inventaire régional avant demande de classement Monument Historique, et quelques ateliers SNCF dont certains murs et structures de charpente datent des années 1850. Le Musée de Bretagne a pu coproduire un film *Ouverture du Signal* tourné au poste central avant sa fermeture définitive à la Pentecôte 2019.

Les Amis du Patrimoine Rennais sont à l'origine de **l'exposition du Musée de Bretagne *Bretagne Express***, du 20 octobre 2016 au 27 août 2017. La Bibliothèque et l'Espace des Sciences des Champs Libres organisèrent à la même période des expositions sur le train. C'était probablement la première fois qu'un même thème était développé simultanément par toutes les équipes du Centre culturel emblématique de Rennes.

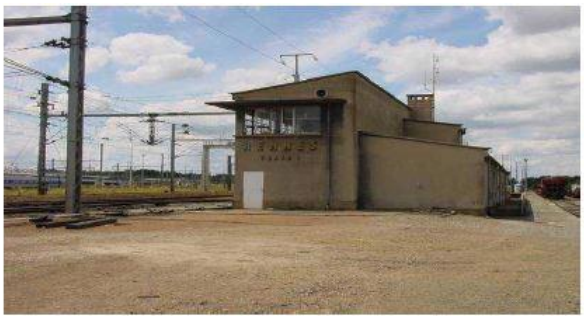

Poste Mécanique Unifié 1945 SNCF/SAXBY comprend 60 leviers, il a été mis en service en 1958

- **Apprécier la restauration des *Portes Mordelaises*** et la création d'un cheminement qui, partant d'elles, rejoint la place Maréchal Foch. Les APR ont influé sur le fait de ne pas modifier la place de la Croix de la Mission initialement envisagé par la municipalité.

- **Approuver le plan pluriannuel de rénovation du *Jardin du Thabor*** instauré à partir de 2010. D'année en année il a successivement été procédé à la restauration du kiosque, la remise en eau des fontaines et cascades, le renouvellement d'arbres, le retour de la colonne Vanneau-Papu, restauré etc. Il y a l'attente de la réhabilitation des serres et des rochers artificiels. Les APR regrettent amèrement la disparition de l'emblématique parterre en mosaïculture « Ecu de Rennes » visible depuis les grilles de la rue de Paris.

- **Patienter pour voir enfin restaurée la *« Folie Guillemot »*** qui ne devrait pas changer d'apparence extérieure tout en abritant des appartements de luxe. Ceci n'empêchera pas qu'elle ait été le premier bâtiment de toute une série, condamné à être inséré dans un ensemble banal de cubes en béton ou en bacs acier ou zinc.

<u>Des déceptions :</u>

- ***Halle de la Brasserie Graff*** rue Saint-Hélier laissée à l'abandon depuis sa conservation et son ravalement depuis 2014.

- **La *Maison du Peuple* de la rue St Louis**, dessinée par Yves Lemoine, rayée du plan de Rennes.

<u>Des échecs cuisants :</u>

- **Lavoir de Chézy** Sa destruction complète nous a profondément déçus car on pensait vraiment qu'avec l'obtention de 500.000 € lors de la première session du Budget participatif, sa restauration serait possible. La décision de démolition pour reconstruction sur ses fondements d'une pâle copie a été prise par la municipalité sans véritable concertation avec les groupements et individus qui souhaitaient sa conservation.

Le lavoir de Chézy (avant)

Le lavoir de Chézy (maintenant)

- **Prairies Saint Martin : Elles sont démantelées, restructurées** sans prendre en compte les attentes des habitants, sans prendre en compte l'histoire du lieu et sans conservation prioritaire des haies plessées devenues uniques dans tout l'ouest de la France jusqu'en 2005.

Plusieurs adhérents des APR avaient participé à quatre ateliers de réflexion animés par l'Agence BASE, Société Paysagère, etc. Certaines propositions qui en découlaient étaient jugées positives. Elles n'ont pas été prises en compte au final. Les riverains ont mené une lutte exemplaire pour obtenir, à partir d'une enquête publique, que leur habitat soit préservé et non détruit comme l'avait programmé la municipalité. Ces concertations artificielles sont hélas fréquentes, comme à propos de l'abattage prévu des charmes de l'avenue Janvier et des platanes de l'avenue Fréville.

Avant : Les haies plessées

Avant : les jardins

Les prairies Saint-Martin aujourd'hui …

- **Disparition du « mur Dubonnet** » par destruction du bâtiment support du 20 place Sainte Anne disparu en même temps que le 21. Des APR étaient présents lors de la projection Hommage s'étant déroulée juste avant que l'on parle de ces fresques publicitaires au passé. La foule présente, composée majoritairement de jeunes, signifiait combien le peuple peut être attaché affectivement à des visions quotidiennes familières que l'on ne doit laisser s'évanouir à jamais sans réfléchir. M. Delaveau, Maire du précédent mandat, avait promis en piètre compensation, qu'il y aurait une photo dans la nouvelle station de métro de la Place Sainte Anne. Cette promesse à minima sera-t-elle bien tenue ?

Le mur Dubonnet

Immeuble prévu en remplacement

- **Les éliminations** de la maison Hôtel du **69 avenue Aristide Briand** en 2017, de celle en schiste rouge taillé du **11 rue de Vern** nous ont bien assommés. Des pétitions ont circulé et ont regroupé plus de 4000 signatures. Les APR avaient décidé de porter directement au maire les 500 premières signatures de la pétition du 69 Av. A Briand avec commentaire lu avant le Conseil Municipal du 2 décembre 2013.

Les APR ont également été incapables d'empêcher la liquidation d'autres demeures figurant dans l'annexe du PLU comme l'hôtel des Demoiselles 59-61 rue d'Antrain***, 2 immeubles des 4 et 6 rue Dreyfus *** , un hôtel particulier de la rue de Vincennes**, une grande maison à l'angle des rues de Paris et Duchesse Anne*, la villa avec parc de la rue de Paris*, des 134 avenue du Sergent Maginot**, 104 rue Saint Hélier*, 184 rue de Fougères*, 51 boulevard de la Liberté, et malheureusement de tant d'autres.

Maison des Demoiselles

En novembre 2014, une consultation générale par questionnaire envoyé à 94 adhérents et rempli par 39 (seulement !) confirmait qu'il était attendu que l'association se soucie d'abord du patrimoine public (73% des répondants) et aussi du patrimoine privé pour 30% .

Les 6 premières années de l'association ont presque exclusivement été consacrées au patrimoine public. Mais la volonté de principe affichée par la municipalité élue en 2008 d'ériger des bâtiments collectifs sur les boulevards extérieurs et les rues pénétrantes à la place des maisons avec parc ou jardin **a amené la population à solliciter fortement l'association**. Celle-ci a répondu favorablement dès que l'on s'en prenait à un bâtiment étoilé figurant dans l'annexe du PLU.
Les actions d'opposition, de réclamation ont représenté un investissement de bénévolat très fort pour la gouvernance des APR et n'ont jamais cessé durant ces 10 dernières années.

Entre 2015 et 2020, les administrateurs, les plus connaisseurs des règles d'urbanisme se sont impliqués très fortement pour **contribuer à la révision du PLU** ratifié en 2018 et du PLUI arrêté en fin 2019. Reconnaissance toute particulière à Pierre-Henri Biger, Pierre Charpentier et Florence Rondot-Arlen. En accompagnement, des pétitions ont été lancées dont l'une avec 1000 signatures a permis aux APR de voir leur préoccupation du devenir des bâtiments patrimoniaux inscrite à l'ordre du jour du Conseil Municipal d'octobre 2017 en application pour la première fois d'une disposition de la Charte pour la démocratie locale présentée par la Municipalité en février 2015.

Reconnue pour ses nombreuses initiatives en faveur du Patrimoine Privé, l'Association a été partie prenante de la plupart des **contestations de programmes urbains** portées par des associations et collectifs regroupés ou non dans « Quartiers solidaires » et plusieurs de ses représentants ont participé à des rassemblements protestataires devant la Mairie ou le siège de Rennes Métropole en 2018 et 2019.

Il faudrait encore rappeler :

- **Toutes les sorties et Journées du patrimoine de pays** organisées par le Groupe de travail Mémoire et Transmission coordonnées et animées magistralement par Anne Martin.

- **Les 15 Assemblées Générales – Attribution des Prix Galette annuels** se déroulant au Musée des Beaux-Arts grâce à l'intercession et la présence technique de notre administratrice Sylvie Blottière-Derrien, Présidente des Amis du Musée des Beaux-Arts et très active aux APR depuis les prémices de l'organisation.

Nous y reviendrons dans une prochaine *Lettre aux Adhérents.*

LA TRANSFORMATION DE LA VILLE REPREND SON COURS

Après la période de confinement, les grues et les bétonnières ont repris leur activité. Les chantiers ont redémarré un peu partout. Rennes et ses communes associées poursuivent, en accord avec le Plan Local Intercommunal (P.L.U.I), une **politique de densification urbaine** qui oblige, pour éviter la consommation de foncier à **augmenter la hauteur moyenne** des bâtiments**, avec édification ici et là de géants voire de monstres** là où étaient implantées des maisons à taille humaine et parfois remarquables (Cf. rue Coulabin, rue de la Palestine et tant de boulevards et places de villages). Elles veulent ainsi montrer à toute la France qu'elles jouent dans la cour des grandes métropoles en compétition dans le Top 10, et qu'elles veulent encore grossir, au dépens souvent de parts importantes de Bretagne et autres régions proches qui se vident avant l'abandon total.

Les réflexions méditatives et les courtes promenades permises par l' « Attestation de déplacement dérogatoire » ont donné du grain d'idées à moudre à l'association. Deux exemples :

- **Dès la remise en liberté du 11 mai :**

« Même si la nature resplendit autour de nous pour les plus chanceux qui habitent des quartiers encore verts, nous perdons le calme bienfaiteur de ces huit dernières semaines. Les chantiers autour de mon immeuble ont repris : ***l'Adoration*** dont l'intérieur de certains bâtiments est en cours de démolition et ***l'Hôtel-Dieu*** où l'on travaille sur les façades. Les bruits de la ville, hélas! résonnent à nouveau. Que se passe-t-il en douce autour et dans l'ancien hôpital ? »

- **Au début du confinement :**

Une personne, puis deux autres habitant près du Thabor ont saisi les APR via leur président après avoir constaté l'apposition d'un panneau de permis de construire-démolir (11 mars 2020) sur le mur d'enceinte de la demeure qui jouxte les collectifs et maisons individuelles construites à la place de bâtiments de Saint Vincent-Providence ***rue de la Palestine***. Il s'agit d'une maison de caractère dotée de deux étoiles dans le registre annexe au PLUI et flanquée d'un beau jardin agrémenté d'arbres avec petite serre à l'arrière du bâtiment principal. Cette propriété, ne disposant que de deux étoiles, il est malheureusement possible selon les règles du PLUI de n'en conserver que des morceaux. Deux membres du Bureau, très connaisseurs, sont allés au service Droit des Sols de Rennes Métropole le 20 mai examiner le dossier. Il semble que l'opération est tout à fait navrante car elle défigure totalement une propriété arborée de grande qualité et enlaidit encore cette pauvre rue de la Palestine déjà bien affectée. En effet, l'hôtel particulier est conservé mais sa serre très intéressante est détruite. Le bâtiment ancien va se retrouver **coincé entre côté rue un bâtiment surmonté des ridicules excroissances à la mode et côté Saint Vincent de pseudo-maisons individuelles**. Un recours gracieux des APR sera peut-être effectué après consultation du voisinage et décision du Conseil d'Administration.

- Le journal *Ouest-France* du mercredi 27 mai décrit dans sa rubrique rennaise la construction Bâti-Armor (décidément très actif, ce promoteur nantais !) annoncée près de l'École élémentaire ***Saint-Michel***, rues Saint-Hélier-Chateaugiron, de collectifs comportant **145 logements** avec une école maternelle privée implantée au rez-de-chaussée devant ouvrir à partir de 2023. **Le bel îlot de verdure de ce quartier se rétrécit petit à petit**. Jusqu'à quand ?

Ce temps bloqué propice à la prise de recul nous avait valu quelques billets critiques sur nos villes dans *Ouest-France Dimanche* du 17 mai et dans *Télérama* de la semaine du 20 au 26 mai.

Le **Bureau de l'association** s’est réuni à nouveau, en plein air, en respectant les gestes barrière, le jeudi 28 mai. Il a procédé à un **tour d'horizon de l'actualité patrimoniale** et notamment des affaires qu'il suit particulièrement, comme la Ferme des Champs Rôtis à la Robiquette ou le projet Archipel Habitat de la rue Jean Guéhénno, la relance de la pétition contre l'abattage des arbres de l'avenue Janvier ou la participation des APR aux projets concernant les bâtiments patrimoniaux hors d'usage de la gare de Rennes : avec, sur ce dernier dossier, l’espoir de bonnes nouvelles.